



Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Message relatif à l'accord de libre-échange AELE-Hong Kong

Berne, 16.09.2011 - Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui, sur proposition du Département fédéral de l'économie (DFE), le message relatif à l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Hong Kong. Il l'a transmis aux Chambres fédérales pour approbation.

L'accord de libre-échange avec Hong Kong renforcera les conditions cadre pour les échanges avec un partenaire économique important et dynamique en Asie, troisième place financière au monde et principale plaque tournante pour le commerce au niveau régional. L'accord crée un cadre préférentiel et prévisible, inscrit dans le droit international public, pour le développement ultérieur des relations économiques bilatérales et permet d'éviter les discriminations des opérateurs de la place économique suisse par rapport à ceux des autres partenaires de libre-échange actuels et futurs de Hong Kong. Font également partie du message un accord agricole bilatéral et un accord sur les standards de travail conclus simultanément avec Hong Kong par la Suisse et l'AELE respectivement. Le Conseil fédéral propose aux Chambres de soumettre l'arrêté fédéral au référendum facultatif.

En Asie, Hong Kong représente le 3ème partenaire commercial de la Suisse après la Chine continentale et le Japon, avec un volume de 8,1 milliards de francs en 2010. Hong Kong est également une destination importante d'investissements directs suisses à l'étranger, avec un stock estimé à 4,5 milliards de francs à la fin 2009.

Adresse pour l'envoi de questions:

Christian Etter,
Ambassadeur et Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux,
Direction des affaires économiques extérieures,
SECO,
tél. 031 324 08 62

Auteur:

Conseil fédéral
Internet: <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr>⁽¹⁾
Département fédéral de l'économie
Internet: <http://www.dfe.admin.ch>⁽²⁾

Tous les liens de cette(s) page(s)

1. <http://www.admin.ch/br/index.html?lang=fr>
2. <http://www.dfe.admin.ch>

Les autorités fédérales de la Confédération suisse
webmaster@admin.ch | [Informations juridiques](#)

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>